

Avis de constitution

SOCIETE « SOKONA SYLLA COMMERCE » en abrégé « SSC SARL »

Siège ABIDJAN – ADJAME DERRIERE LA MARIE, LOT  
22., Lot 22, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOKONA SYLLA COMMERCE » en  
abrégé « SSC SARL »

Objet :

- DISTRIBUTION DE MARCHANDISES DIVERSES;
- IMPORT-EXPORT;
- ACHAT ET VENTE DE FURNITURES DE BUREAU;
- FOURNITURE MATERIEL INFORMATIQUE;
- BTP;
- LOCATION;
- ACHAT ET VENTE DE TERRAINS;
- LOTISSEMENT;
- COMMERCE GENERAL;
- TOUS TRAVAUX ET PRESTATIONS DIVERSES;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN – ADJAME DERRIERE LA MARIE, LOT 22., Lot 22, Ilot 00

Dirigeant(s) M DIAWARA BAKARY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00070 du 06/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00303/GTCA/RC/2025 du 06/01/2025

